



Ville de Bernay
Délibération : 07
Conseil du 21 mai 2021

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

027-212700561-20210526-DELCM21-CP-046-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/05/2021

Affichage : 27/05/2021

VILLE DE BERNAY

CONSEIL MUNICIPAL - SEANCE DU 21 MAI 2021 -

Délibération n° 43-2021

Rapporteur : Monsieur Louis CHOAIN

L'an deux-mille-vingt-et-un, le vingt-et-un mai à dix-neuf heures, les membres du conseil municipal se sont réunis à l'Hôtel de ville, sous la présidence de Madame Marie-Lyne VAGNER, maire.

Présents : Marie-Lyne VAGNER, Gérard LEMERCIER, Sara FERAUD, Mickaël PEREIRA, Camille DAEL, Louis CHOAIN, Sabrina BECHET, Guillaume WIENER, Françoise TURMEL, Claudine HEUDE, Pierre BIBET, Frédérique PARIS, Jérôme VARANGLE, Céline MENANT, Pierre JALET, Laure BONMARTEL, Jocelyn COUASNON, Valérie DIOT, Thierry JOSSÉ, Laurence BEATRIX, Françoise ROUTIER, Chantal HERVIEU, Julien LEFEVRE, Pascal SÉJOURNÉ, Ulrich SCHLUMBERGER, Valérie BRANLOT, Sébastien LERAT, Sandrine BOZEC, François VANFLETEREN, Claire PITETTE, Pascal DIDTSCH, Nathalie PERRET.

Pouvoir : Antonin PLANCHETTE à Pascal DIDTSCH.

Date de la convocation : 14 mai 2021.

Mickaël PEREIRA est nommé secrétaire de séance.

Objet :

**BUDGET – APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2020 POUR LE
BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE ET POUR SON BUDGET ANNEXE :
SERVICE DE L'EAU**

EXPOSE DES MOTIFS :

Avant le 1^{er} juin de l'année qui suit la clôture de l'exercice, le trésorier établit un compte de gestion par budget voté (budget principal et budgets annexes).

De plus, le vote de l'assemblée délibérante doit intervenir avant le 30 juin de l'année suivant l'exercice, et transmis au plus tard 15 jours après le délai limite fixé pour son adoption. Par dérogation à l'article L.1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, le vote de l'organe délibérant arrêtant les comptes de la collectivité territoriale ou de l'établissement public au titre de l'exercice 2020 doit intervenir au plus tard le 30 juin 2021.

Le compte de gestion doit être voté préalablement au compte administratif. Il retrace les opérations budgétaires en dépenses et en recettes, selon une présentation analogue à celle du compte administratif.

Il comporte :

- une balance générale de tous les comptes tenus par le trésorier (comptes budgétaires et comptes de tiers notamment correspondant aux créanciers et débiteurs de la collectivité) ;
- le bilan comptable de la collectivité, qui décrit de façon synthétique l'actif et le passif de la collectivité ou de l'établissement local.

Après vérification, le compte de gestion, établi et transmis par le trésorier municipal, est conforme au compte administratif de la commune pour son budget principal et ses budgets annexes pour l'exercice 2020. *Seul un écart persiste au compte de gestion sur la reprise des résultats antérieurs, le trésorier n'ayant pas intégré les résultats du budget annexe « service éducation jeunesse » au budget principal de la ville pour motif qu'une erreur technique a été constatée sur une délibération du conseil municipal de Bernay de décembre 2018. Celui-ci sera régularisé techniquement pour se conformer au compte administratif dans les jours à venir.*

DELIBERATION :

- VU** l'article L.1612-12 du CGCT fixant la date limite de vote du compte administratif et du compte de gestion,
- VU** l'identité de valeur entre les écritures du compte administratif du Maire et les écritures du compte de gestion du trésorier municipal,
- VU** la reprise par le trésorier municipal dans ses écritures du montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2018, celui de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,
- VU** les pages 22 et 23 des comptes de gestion, relatives aux résultats budgétaires de l'exercice et aux résultats d'exécution du budget principal et du budget annexe (jointes en annexes),
- VU** l'avis favorable des membres de la commission « Administration générale, finances et économie » du mardi 18 mai 2021,

CONSIDERANT que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées,

APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL, DECIDE A L'UNANIMITÉ :

- **D'APPROUVER** les comptes de gestion 2020 du trésorier municipal pour les budgets suivants :
 - budget principal ;
 - budget annexe – service de l'eau.

Pour copie certifiée conforme

signé électroniquement le 26/05/2021,
par VAGNER Marie-Lyne, Maire



ANNEXES

027046
SGC BERNAY



II-1 GFD
Exercice 2020

25600 - BERNAY

RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	7 222 402,74	15 130 843,27	22 353 246,01
Titres de recettes émis (b)	4 531 438,63	14 491 598,87	19 023 037,50
Réductions de titres (c)		663 249,11	663 249,11
Recettes nettes (d = b - c)	4 531 438,63	13 828 349,76	18 359 788,39
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	7 222 402,74	15 130 843,27	22 353 246,01
Mandats émis (f)	3 717 186,82	13 460 921,37	17 178 108,19
Annulations de mandats (g)	38 263,04	186 286,81	224 549,85
Dépenses nettes (h = f - g)	3 678 923,78	13 274 634,56	16 953 558,34
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	852 514,85	553 715,20	1 406 230,05
(h - d) Déficit			

25601 - BERNAY - SERVICE DES EAUX
RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	1 459 381,13	2 892 794,87	4 352 176,00
Titres de recettes émis (b)	291 903,19	1 789 827,20	2 081 730,39
Réductions de titres (c)		54 375,34	54 375,34
Recettes nettes (d = b - c)	291 903,19	1 735 451,86	2 027 355,05
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	1 459 381,13	2 892 794,87	4 352 176,00
Mandats émis (f)	196 004,08	1 633 296,51	1 829 300,59
Annulations de mandats (g)		140 887,81	140 887,81
Dépenses nettes (h = f - g)	196 004,08	1 492 408,70	1 688 412,78
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	95 899,11	243 043,16	338 942,27
(h - d) Déficit			

25601 - BERNAY - SERVICE DES EAUX

RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

	RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2019	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2020	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2020	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2020
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à					
caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à					
caractère industriel					
et commercial					
BERNAY - SERVICE DES EAUX					
Investissement	103 410,26		95 899,11		199 309,37
Fonctionnement	1 305 695,07		243 043,16		1 548 738,23
Sous-Total	1 409 105,33		338 942,27		1 748 047,60
TOTAL III	1 409 105,33		338 942,27		1 748 047,60
TOTAL I + II + III	1 409 105,33		338 942,27		1 748 047,60